



STÉPHANE LE FOLL
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE
LA FORÊT, PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

EMMANUEL MACRON
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

Communiqué de presse

www.agriculture.gouv.fr

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 12 mars 2015

Stéphane LE FOLL et Emmanuel MACRON font le point sur les plans agroalimentaire, industries du bois et textiles innovants avec les chefs de projet

Stéphane LE FOLL, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, porte-parole du Gouvernement et Emmanuel MACRON, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, ont réuni jeudi 12 mars les chefs de projet des trois plans de la Nouvelle France Industrielle relatifs à la valorisation des ressources naturelles : « Textiles innovants », « Industries du bois » et « Produits pour une alimentation sûre, saine et durable ». Il s'agit de la quatrième réunion de travail de la revue des 34 plans voulue par le Ministre de l'Economie.

L'objet de cette revue est de réaliser un point d'avancement des feuilles de route, de préciser le calendrier des prochaines réalisations (nouveaux investissements, commercialisation de nouvelles offres de produits et de services, nouveaux emplois) et d'échanger avec les chefs de projet sur les modalités de recentrage des priorités, d'évolution de la gouvernance des plans et d'accélération des plans qui en ont besoin.

Stéphane LE FOLL et Emmanuel MACRON ont pu apprécier la qualité du travail réalisé depuis six mois par les chefs de projet et des réalisations attendues dans les prochains mois :

- **Textiles innovants** - Une mobilisation remarquable est lancée un peu partout en France derrière les 5 premiers projets de textiles connectés sélectionnés en septembre 2014 et les nombreux projets issus des pôles de compétitivité. Les multiples projets innovants des industries textiles pourront émerger à l'appel à projets « Nouveaux usages et nouveaux procédés du textile » lancé le 20 février et doté de 20 M€, qui sera clos le 30 juin prochain.
- **Industries du bois** - L'association Adivois, regroupant 67 adhérents issus essentiellement de la filière de la construction bois, a été créée en novembre 2014. Dans



une logique de mutualisation, elle va lancer prochainement les études nécessaires à la conception d'immeubles en bois de grande hauteur dont la construction interviendra à l'issue d'un grand concours organisé par le Plan Urbanisme, Construction et Architecture du Ministère de l'Ecologie pour sélectionner des démonstrateurs à déployer sur le territoire. Les premiers textes réglementaires d'autorisation de l'utilisation du bois dans les immeubles de grande hauteur seront publiés au plus tard à l'été 2015.

- **Produits pour une alimentation sûre, saine et durable** – Les outils nécessaires à l'accompagnement des investissements s'inscrivant dans les priorités de la feuille de route (alimentation fonctionnelle et sur mesure, abattoirs, contrôle, emballage et froid durable) se sont mis en place. Au-delà des outils transversaux du PIA, du Commissariat général à l'Investissement, de Bpifrance et de l'ADEME, deux appels à projets spécifiques ont été lancés depuis le début de l'année : l'appel à projet thématique « alimentation fonctionnelle et sur mesure », doté de 20 M€, est ouvert jusqu'au 9 juin 2015 pour accompagner les projets visant la fabrication industrielle et la mise sur le marché de produits alimentaires dédiés à des consommateurs aux exigences spécifiques. L'appel à projet « Reconquête de la compétitivité des outils d'abattage et de découpe » dans le cadre des Projets agricoles et agroalimentaires d'avenir (P3A), doté de 20 M€ est lui ouvert jusqu'au 29 janvier 2016. L'Etat, en particulier en région via les DRAAF, les DIRECCTE et Bpifrance, et les fédérations professionnelles sont mobilisés pour faire connaître ces différents outils, notamment auprès des porteurs des 530 projets remontés début 2014 dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt. Parmi les 530 projets remontés de toutes les régions début 2014, plus de 300 sont accompagnés par le réseau des DRAAF et des DIRECCTE et par Bpifrance. Environ 120 projets s'inscrivent directement dans les priorités de la feuille de route (alimentation fonctionnelle, abattoirs, contrôle, emballage et froid durable).

Emmanuel MACRON présidera quatre nouvelles réunions autour des chefs de projet d'ici la fin du mois de mars, sur les plans relatifs aux usages et technologies du numérique, aux transports et à la mobilité, et à la santé.

Contacts presse :

Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

Cabinet de Stéphane LE FOLL : 01 49 55 59 74